

Conseillers Municipaux en
exercice : **15**
Qui ont pris part à la
délibération : **13**

Date de la convocation :
06.09.2023

Date d'affichage :
06.09.2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence **de M. Michel BAISSAC, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs BAISSAC Michel, BASTID Yvette, LHERITIER Laurent, BOUISSE Laurence, DOLY Daniel, FABREGUES Marie, FICHE Virginie, LACAMBRE Stéphane, MANIAVAL Evelyne, MARTINET Vincent, RIC Denis, SEGUIS Hervé, VIDAL Annick.

Absents excusés : COUDERC Pierre, ANDRIEU Florence.

Absent excusé ayant donné pouvoir : /
Secrétaire de séance : Mme FICHE Virginie

Objet de la délibération n° 20230913_1 :
Budget communal – Décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Service de Gestion Comptable a demandé d'ajuster le budget communal, en procédant aux inscriptions et virements de crédits suivants :

Fonctionnement

Dépenses	
Article	Montant
c/739118	+ 1 617.00 €
022	-1 617.00€
Total Dépenses	0 €

Investissement

Dépenses	
Article	Montant
c/2051	+ 1200.00 €
Opération 12- c/2313	-1 200.00€
Total Dépenses	0 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE ces décisions modificatives du budget communal.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, à SANSAC DE MARMIESSE, le 13 septembre 2023.

Le Maire,
Michel BAISSAC.

